Bibliothèque départementale d'Ille-et-vilaine

CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE

FEUILLES DE STATISTIQUES : Mode d'emploi

Nous mettons à votre disposition, pour faciliter votre travail sur les statistiques, au quotidien et lors de l'élaboration de votre rapport d'activité annuel, 3 formulaires :

- Trois formulaires (formulaires n°1) à utiliser au fil des ouvertures de votre bibliothèque
  - 1a ou 1b à utiliser selon que vous avez ou non des documents audiovisuels
  - 1 c pour le prêt aux collectivités
- Un récapitulatif mensuel (formulaire n° 2)
- Un récapitulatif annuel (formulaire n° 3), qui vous permettra de remplir facilement le rapport statistique annuel que nous vous demandons.

Les formulaires à utiliser au quotidien (formulaires n° 1) vont vous permettre des calculs rapides du nombre de prêts et de visites lors d'une permanence.
A chaque fin de mois, vous reportez sur le récapitulatif mensuel (formulaire n° 2), ce qui vous permet de mesurer objectivement les différences de fréquentation par semaine et par mois.
A chaque fin de mois, vous reportez les résultats du mois sur le récapitulatif annuel (formulaire n° 3)… Il ne vous restera plus, en fin d'année, qu'à faire une addition !

Vous pouvez adapter ces feuilles en les détaillant si vous le souhaitez ; pour notre part, nous n'avons pas voulu compliquer trop la tâche des responsables lorsque les bibliothèques ne sont pas informatisées… Veillez cependant à pouvoir nous rendre les calculs annuels comme ils vous le sont demandés dans le rapport statistique annuel.

Remarque : la Bibliothèque Départementale n'a pas besoin de recevoir ces formulaires, qui sont plutôt destinés à vous faciliter la tâche et à vous permettre d'analyser la fréquentation et l'utilisation de votre bibliothèque. Il vous suffit de reporter les totaux annuels sur le rapport d'activité que nous vous demandons.

Si vous avez des difficultés pour utiliser ces formulaires, ou pour remplir le rapport statistique annuel que nous demandons, n'hésitez pas à contacter votre bibliothécaire référent. Nous sommes à votre disposition pour vous aider à faire ce travail d'évaluation, qui peut paraître fastidieux mais qui est indispensable pour valoriser les services que vous offrez aux habitants de votre commune.